

PREFECTURE DE L'ARIEGE

LISTE DES ASSOCIATIONS AGREES AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET HABILITEES POUR PRENDRE PART AU DEBAT SUR L'ENVIRONNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

Association agréée	Adresse du siège social	Date agrément	Date échéance agrément	Date habilitation	Date échéance habilitation
Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique	ZA Delta Sud – 336 rue Antoine de Saint-Exupéry 09340 Verniolle	14/12/17	14/12/22	16/02/18	16/02/23
Fédération départementale des chasseurs de l'Ariège	Le Couloumié – Labarre 09000 Foix	08/12/17	08/12/22	16/02/18	16/02/23
Comité départemental de spéléologie	2 avenue de l'Ariège 09000 Foix	21/06/18	21/06/23	/	/
Association des naturalistes ariégeois	Vidallac 09240 Alzen	02/10/19	02/10/24	06/04/18	06/04/23
Comité Écologique ariégeois	Cambié 09000 Serres-sur-Arget	11/12/18	11/12/23	16/10/18	16/10/23
Piégeurs agréés de l'Ariège – association Joseph Artigues	Le Couloumié – Labarre 09000 Foix	11/12/18	11/12/23	/	/
Association de protection de la rivière Ariège (APRA) « le Chabot »	Hôtel de ville BP8 09120 Varilhes	11/12/18	11/12/23	/	/

Article R.141-17 du code de l'environnement :

" Le préfet met à la disposition du public la liste des associations qui bénéficient d'un agrément départemental ou régional."

Article R.141-23 du code de l'environnement :

" Les listes à jour des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique qui remplissent au niveau départemental, régional et national les conditions prévues à l'article R. 141-21 et auxquels il peut être fait appel pour siéger dans des instances consultatives qui examinent les politiques d'environnement et de développement durable sont rendues publiques respectivement par le préfet de département, le préfet de région et le ministre chargé de l'environnement."